

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	20 février 2024
Délibération N°	09
Date de la convocation	9 février 2024
Objet	7.3.3 Autorisations d'emprunts - Puissalicon - avenue de Béziers - Construction de 10 logements individuels locatifs seniors - Prêt CDC : 1 255 740 € (annule la délibération n°12 du 28/11/23)

L'an deux mille vingt-quatre le vingt février à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Yves FERRANDO, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD, Administrateurs, et MMES Clémence ARTIERES, Véronique CALUEBA, Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Laure TONDON, Anne VAN DEN BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Manar BOUIDA
Jérôme CAPDEVIELLE
Alain COMBES (démission)
Daniel ROBEQUAIN

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à Mme PESTEIL)
Christophe DESTAING (pouvoir à Mme ARTIERES)
Régine ILLAIRE (pouvoir à Mme PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Serge RABINEAU (pouvoir à M FERRANDO)
François VINCENT (pouvoir à M GAUDY)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240220-20240220-09-DAF-DE
Date de télétransmission : 21/02/2024
Date de réception préfecture : 21/02/2024

Objet : 7.3.3 Autorisations d'emprunts - PUISSALICON - avenue de Béziers - Construction de 10 logements individuels locatifs seniors - Prêt CDC : 1 255 740€ (annule la délibération n°12 du 28 novembre 2023)

Le 20 février 2024

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants.

Vu la délibération N°07 du 26 février 2019 relative à l'ouverture de l'opération construction de 10 logements individuels locatifs seniors sur la commune de Puissalicon, Avenue de Béziers.

Considérant que pour cette opération, un prêt CDC d'un montant de 1 255 740 € doit être mobilisé auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et ce conformément à la lettre d'intention en date du 15 novembre 2023,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à solliciter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un emprunt d'un montant de 1 255 740 € dont les caractéristiques sont les suivantes :

<ul style="list-style-type: none"> - <u>Caractéristiques</u> : PLAI - <u>Montant</u> : 274 711 € - <u>Taux d'intérêt</u> : Livret A - 0,4% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%</i> - <u>Durée totale du prêt</u> : 40 ans - Périodicité annuelle - Echéance prioritaire (intérêts différés) - <u>Taux annuel de progressivité</u> : 0% - <u>Indice de référence</u> : Livret A - <u>Modalités de révision</u> : double révisabilité (DR) - <u>Garantie</u> : 100% Département de l'Hérault 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Caractéristiques</u> : PLAI Foncier - <u>Montant</u> : 89 799 € - <u>Taux d'intérêt</u> : Livret A - 0.4% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%</i> - <u>Durée totale du prêt</u> : 48 ans - Périodicité annuelle - Echéance prioritaire (intérêts différés) - <u>Taux annuel de progressivité</u> : 0% - <u>Indice de référence</u> : Livret A - <u>Modalités de révision</u> : double révisabilité (DR) - <u>Garantie</u> : 100% Département de l'Hérault
<ul style="list-style-type: none"> - <u>Caractéristiques</u> : PLUS - <u>Montant</u> : 686 883 € - <u>Taux d'intérêt</u> : Livret A + 0,6% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%</i> - <u>Durée totale du prêt</u> : 40 ans - Périodicité annuelle - Echéance prioritaire (intérêts différés) - <u>Taux annuel de progressivité</u> : 0% - <u>Indice de référence</u> : Livret A - <u>Modalités de révision</u> : double révisabilité (DR) - <u>Garantie</u> : 100% Département de l'Hérault 	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Caractéristiques</u> : PLUS Foncier - <u>Montant</u> : 204 347 € - <u>Taux d'intérêt</u> : Livret A + 0,6% <i>Révision du taux d'intérêt à chaque échéance en fonction de la variation du taux du Livret A sans que le taux puisse être inférieur à 0%</i> - <u>Durée totale du prêt</u> : 48 ans - Périodicité annuelle - Echéance prioritaire (intérêts différés) - <u>Taux annuel de progressivité</u> : 0% - <u>Indice de référence</u> : Livret A - <u>Modalités de révision</u> : double révisabilité (DR) - <u>Garantie</u> : 100% Département de l'Hérault

ARTICLE 2 :

Demande pour la durée totale de remboursement du prêt au Conseil Départemental d'accorder sa garantie à l'Office Public de l'Habitat Hérault Logement à hauteur de 100 % sur l'emprunt de la CDC

ARTICLE 3 :

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer le contrat de prêt réglant les conditions de ce prêt et les demandes de réalisation de fonds.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE
Vincent GAUDY



ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DIRECTION REGIONALE OCCITANIE

Suivi par : **Cécile Le Bourhis**
Tél : **06 38 35 57 79**
cecile.lebourhis@caissedesdepots.fr

Dossier : **U 129117**

HERAULT LOGEMENT
MONSIEUR GILLES DUPONT
DIRECTEUR GENERAL
100 RUE DE L'OASIS
CS 67249
345187 MONTPELLIER CEDEX 4 |

Montpellier, le 15 novembre 2023

Objet : Lettre d'intention pour une opération de construction de 10 logements individuels locatifs sociaux sur la commune de Puissalicon

Opération : « Puissalicon, Avenue de Béziers », Avenue de Béziers – 34480 Puissalicon – 10 logements (7 PLUS / 3 PLAI)

Monsieur le Directeur Général,

Vous avez bien voulu nous solliciter pour le financement cité en objet, ce dont je vous remercie.

Sur la base des informations que vous nous avez transmises, j'ai le plaisir de vous informer que la Banque des territoires émet un accord de principe sur ce financement et s'engage à réserver un **montant global de prêt de 1 255 740 €** répartis comme suit :

- **PLUS** : 686 883 €
- **PLUS foncier** : 204 347 €
- **PLAI** : 274 711 €
- **PLAI foncier** : 89 799 €

Le montage prévisionnel de garantie pour ce prêt est le suivant :

- Conseil départemental de l'hérault : 100 %

Je vous précise, toutefois, que l'engagement définitif de la Banque des territoires reste subordonné à la transmission des éléments nécessaires à l'instruction de votre demande de prêt.

Restant à votre disposition dans l'accompagnement de votre projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Jacques HALADJIAN
Directeur Territorial

Jean Jacques HALADJIAN
CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS
Signé électroniquement le 15/11/2023 15:04:28

